



Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

[#]

Echanges ERASMUS

[Guide ERASMUS 2015-2016](#) [PDF - 3 Mo]
http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHIER=1326273340789&ID_FICHE=406341&
]

MÉDECINE

La faculté de médecine a établi des accords d'échanges internationaux avec 7 universités européennes. Le nombre de places, la durée des séjours et la période d'études pendant laquelle ces échanges sont possibles sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Université	Nombre de places	Durée	Année d'étude
Aarhus [http://healthsciences.ku.dk]	2	4 mois	DFASM1 Semestre 2
Debrecen [http://www.medical-colleges.net]	3	9 mois	DFASM1 & DFASM2
Turin [http://www.unito.it]	2	10 mois	DFASM1 & DFASM2
Salamanque [http://www.usal.es/webusal]	1	9 mois	DFASM1 & DFASM2
Grenade [http://www.ugr.es]	6	9 mois	DFASM1 & DFASM2
Marbourg [http://www.uni-marburg.de]	2	9 mois	DFASM1 & DFASM2
Freiburg [http://www.med.uni-freiburg.de]	2	10 mois	DFASM1 & DFASM2

Si vous souhaitez partir étudier dans l'une des universités partenaires, contactez Mme Véronique DIAZ ou la responsable du service Scolarité, dès que possible (au moins un an à l'avance).

Mars : le formulaire de choix, sur lequel il faudra préciser les destinations que vous choisissez avec l'ordre de préférence, sera mis sur le BV.

Avril : les étudiants ayant soumis une candidature seront informés par mail de la décision favorable ou défavorable quant à leur candidature.

C'est à l'étudiant de rédiger le contrat pédagogique (learning agreement) en cherchant sur le site de l'Université d'accueil les cours se rapprochant du programme qu'il devrait effectuer à Poitiers. Ce contrat pédagogique sera signé par les responsables des échanges internationaux de Poitiers et de l'Université d'accueil.

Les étudiants qui seront sélectionnés pour partir un ou deux semestres à l'étranger pour leurs études s'inscriront à l'Université de Poitiers et devront obligatoirement prendre la sécurité sociale étudiante.


PHARMACIE

ETUDIER À L'ÉTRANGER

Les étudiants en pharmacie trouveront dans le tableau ci-dessous les renseignements sur les destinations possibles pour étudier la pharmacie à l'étranger. Pour plus d'information, contactez M. Jean-Christophe Olivier par e-mail (jean.christophe.olivier@univ-poitiers.fr) et visitez le site internet de l'Université de Poitiers, rubrique « [International](http://www.univ-poitiers.fr/international/) [<http://www.univ-poitiers.fr/international/>] ».

EUROPE - PROGRAMME ERASMUS

Durée du séjour : 1 an (de septembre à juin/juillet)

Pays/Universités*	Montant des bourses** Erasmus + Conseil Régional	Critère d'éligibilité	Période de constitution des dossiers
 Allemagne, Marbourg Philipps-Universität Marburg http://www.uni-marburg.de/ [http://www.uni-marburg.de/]	200 €/mois (environ)	départ en 3ème ou 4ème année niveau suffisant dans la langue du pays (niveau B1) bon dossier universitaire	Avril
Espagne, Grenade Universidad de Granada www.ugr.es/ [http://www.ugr.es/]		Nombre de candidats retenus par destination : 2-3	(Attention : contacter M. J.C. Olivier entre octobre et mars)
Italie, Rome Università di Roma-La Sapienza http://www.uniroma1.it/ [http://www.uniroma1.it/]			

*D'autres destinations européennes sont possibles si un accord ERASMUS existe entre l'Université de Poitiers et l'Université d'accueil (voir site de l'Université de Poitiers, Rubrique « [International](http://www.univ-poitiers.fr/international/) [<http://www.univ-poitiers.fr/international/>] »). Dans ce cas, l'étudiant devra contacter le responsable Relation Internationale de la section Pharmacie (M. [J.C. Olivier](mailto:jean-christophe.olivier@univ-poitiers.fr) [[javascript:meIA\('jean-christophe.olivier','','univ-poitiers.fr'\);](mailto:jean-christophe.olivier@univ-poitiers.fr)]) et effectuer les démarches auprès de l'Université d'accueil.

**Les bourses attribuées sur critères sociaux sont maintenues (en plus des bourses ci-dessus) et une bourse de mobilité est attribuée (voir montants et modalités auprès de la Direction des Relations Internationales de l'Université)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Correspondant Relations Internationales pour le Département de Pharmacie : Pr J.-C. Olivier (INSERM U 1070, Pôle Biologie Santé, 1er étage, Médecine-Sud, Domaine Universitaire) - Tél : 05 49 45 45 92 – e-mail (de préférence) :

jean.christophe.olivier@univ-poitiers.fr

Direction des relations internationales (DRI) (programmes d'échange, financements, bourses de stage etc.), située à la Présidence de l'Université, 15 rue de l'Hôtel-Dieu, Poitiers

site Internet de l'Université de Poitiers, Rubrique "[International](http://www.univ-poitiers.fr/international/) [<http://www.univ-poitiers.fr/international/>]"

FAIRE UN STAGE À L'ÉTRANGER

Les étudiants en pharmacie à Poitiers peuvent effectuer des stages à l'étranger sous réserve de la signature d'une convention de stage. Pour les stages en Europe, les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse dans le cadre du programme ERASMUS Mobilité étudiante à des fins de stage (pour toute information : http://ec.europa.eu/education/erasmus/placement_fr.htm [http://ec.europa.eu/education/erasmus/placement_fr.htm]). Ces dossiers de bourses sont constitués par l'étudiant en coordination avec la DRI et l'établissement d'accueil.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr